



**UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE**

FACULTÉ DES SCIENCES  
DE LA SOCIÉTÉ

Département d'Histoire, Économie, et Société  
Uni-Mail, Blvd. du Pont-d'Arve 40,  
1211 Genève 4

Aide-mémoire

# **Le projet de recherche en histoire, économie et société (T208018 PR)**

*Destiné aux étudiant.e.s de Bachelor en Histoire-  
Economie-Société (Faculté des sciences de la société)*

2022-2023

(Mise à jour, Carol Coluni, 18/06/2022)

Préparé par Jamieson Gordon Myles, assistant, en collaboration avec Bruno Amable, po;  
Mary O'Sullivan, po; Juan Flores, pa; Pilar Nogues-Marco, pa; Mathieu Couttenier,  
pas; Luisa Gagliardi, pas et Jean Rochat, ma.

## **Table des matières**

Introduction .....	2
Objectifs du projet de recherche .....	2
Le choix du sujet .....	3
La définition du sujet et le développement de la problématique .....	3
Étapes et dates limites de la réalisation du travail .....	4
Les normes bibliographiques .....	4
Enseignant·e·s membres du département.....	5
Exigences formelles .....	6
Plagiat .....	6
Évaluation.....	6

## **Introduction**

Ce document fournit des informations pratiques sur le déroulement du Projet de recherche (ci-après PdR), un élément incontournable du Bachelor universitaire en Histoire-Economie-Société de la Faculté des Sciences de la Société de l'Université de Genève. Il traite des objectifs généraux du travail, évoque des questions de méthodologie, et recense les enseignant·e·s habilité·e·s à diriger les PdR en histoire économique ou en économie politique.<sup>1</sup>

## **Objectifs du Projet de recherche**

Le PdR en histoire, économie et société sert à approfondir les connaissances économiques, historiques et méthodologiques de l'étudiant·e en histoire, économie et société et à les appliquer en analysant un problème précis. Le produit final est un travail de recherche original qui doit démontrer la capacité de l'étudiant·e à développer une réflexion bien structurée, claire et convaincante sur le sujet choisi. Il faut que ce travail soit ancré dans la littérature existante et qu'il démontre la capacité de l'étudiant·e à apporter une réflexion originale vis-à-vis de cette littérature.

Deux modèles de PdR peuvent être envisagés par les étudiant·e·s. Le premier consiste en une revue approfondie de la littérature portant sur sa question de recherche permettant de critiquer les arguments et preuves d'un pan de la littérature, réévaluer d'anciennes interprétations d'un événement, de questionner les découpages temporels d'un phénomène, etc. Le deuxième modèle est un travail basé sur un petit corpus de données et/ou d'archives primaires. Dans ce cas, l'étudiant·e procède tout d'abord à une revue de la littérature existante avant d'en évaluer les lacunes et de démontrer en quoi les données et/ou les sources étudiées de façon critique permettront de porter un regard nouveau sur la question. Dans tous les cas, le PdR doit démontrer la capacité de l'étudiant·e à apporter une contribution originale, mais forcément limitée vu le format du travail, aux connaissances existantes.

---

<sup>1</sup> Pour le PdR, l'étudiant·e de Bachelor en Histoire-Economie-Société a la possibilité de se spécialiser en économie politique ou en histoire économique et sociale. Les informations pratiques pour ces deux spécialisations sont légèrement différentes.

## **Le choix du sujet**

Dans un premier temps, l'étudiant·e doit identifier un sujet appartenant au domaine de l'histoire économique et sociale ou de l'économie politique qui l'intéresse. Il/elle doit avoir les compétences linguistiques pour maîtriser la littérature existante qui porte sur ce sujet. De plus, il est impératif de trouver un spécialiste de l'histoire économique et sociale ou de l'économie politique à l'Université de Genève qui peut l'aider à développer ses idées et qui est disposé·e à encadrer le travail. Il est conseillé d'établir avec l'enseignant·e, dans un premier temps, les principaux aspects à traiter dans le travail ainsi que d'avoir son accord de principe en ce qui concerne la problématique à traiter.

## **La définition du sujet et le développement de la problématique**

Une fois le sujet défini, l'étudiant·e commence à développer une problématique pour son travail. La problématique est un texte argumenté rigoureusement comprenant l'ensemble des éléments nécessaires pour bien présenter son sujet, justifier sa question de recherche, et pour démontrer en quoi il est intéressant de poursuivre un tel agenda de recherche. Une problématique de PdR inclut impérativement une revue de la littérature, ainsi que des explications quant aux méthodes et aux sources que l'étudiant·e envisage d'utiliser. Il s'agit en effet d'explicitier en quoi ce qui est proposé constitue une réflexion originale permettant d'apporter un nouveau regard sur les interprétations existantes sur un sujet. La problématique se veut concise et claire.

Au cœur de la problématique se trouve la question de recherche à proprement parler. Celle-ci est une question analytique, qui questionne le sujet et qui sert de fil conducteur au PdR. Elle peut s'inspirer d'un problème d'interprétation dans la littérature existante – par exemple, parce que les interprétations disponibles et/ ou les données ou sources exploitées restent contradictoires – ou d'un vide dans nos connaissances sur le sujet en question. Le fil conducteur est à la fois un outil qui aide l'étudiant·e à se concentrer sur l'essentiel et à développer des arguments cohérents, et aussi l'élément auquel s'accrochera le·a lecteur·rice pour suivre la logique et évaluer si le travail est convainquant. Pour cette raison, plus la question de recherche est précise, faisable et pertinente, plus l'apport du travail sera évident. Enfin, ce fil conducteur permet de délimiter le projet, c'est-à-dire de définir ce qui sera traité et ce qui sera laissé de côté.

Le but ultime du travail est de proposer une réponse à la question de recherche. Tout le travail sert à convaincre de la validité de la réponse finale. Pour résumer, la problématisation d'un travail académique comme le PdR doit démontrer sa contribution principale et permettre de dépasser une simple narration des faits. Cela dit, une analyse critique des incohérences et autres limites soulevées par le travail est également importante à inclure.

## Étapes et dates limites de la réalisation du travail

1. Une fois que l'étudiant·e a une idée générale de la thématique sur laquelle l'étudiant·e souhaite travailler, l'étudiant·e doit envoyer un e-mail à un des membres du département en exposant succinctement la thématique. Dès lors que le membre du département est d'accord, trois brefs rendez-vous sont prévus.
2. Lors du premier rendez-vous, l'étudiant·e doit être en mesure de présenter l'idée générale de recherche ainsi que les différents arguments. Il s'en suit un retour/discussion de l'enseignant·e. **Les étudiants doivent rencontrer leur directeur ou directrice de PdR au plus tard dans les trois premières semaines du semestre** afin de définir une thématique, une question de recherche provisoire et de prendre connaissances des exigences spécifiques à chaque enseignant·e.
3. Lors du second et troisième rendez-vous, l'étudiant·e doit présenter l'essentiel du travail avec notamment une problématique claire, un plan et les différents arguments. Il s'en suit un retour/discussion de l'enseignant·e. Avant les second et troisième rendez-vous, il serait appréciable d'envoyer à l'enseignant·e trois jours avant un document de synthèse où apparait clairement le plan.
4. Le troisième rendez-vous est le dernier avant l'écriture du PdR et devra intégrer les derniers commentaires réalisés. **Le troisième RDV doit être au plus tard:**
  - fin décembre pour les PdR notés à la séance des examens de janvier
  - fin mai pour les PdR notés à la séance des examens de juin
  - fin juin pour les PdR notés à la séance des examens de rattrapage (août)
5. Il n'est pas prévu qu'une version intermédiaire écrite du PdR soit envoyée. En ce sens, la version du PdR envoyée à l'enseignant·e sera la version définitive qui sera notée. **La date de rendu du produit final est à convenir avec l'enseignant·e.** Le PdR à rendre par e-mail au directeur ou directrice de PdR sous forme pdf.

## Les normes bibliographiques

Le PdR est un travail académique qui exige non seulement de la rigueur intellectuelle sur le fond mais aussi un grand soin dans la forme. C'est pourquoi un usage réfléchi des citations, des références bibliographiques précises et des notes de bas de page soignées sont primordiales. La forme du travail constitue par ailleurs un aspect incontournable de l'évaluation générale de cet exercice et témoigne de sa scientificité.

En principe, les étudiant·e·s ne sont pas tenu·e·s de respecter un style bibliographique particulier, même si l'enseignant·e peut émettre une préférence personnelle. Le plus important dans une bibliographie est la cohérence et l'exhaustivité. Il faut impérativement se tenir au style défini.

Si l'étudiant·e n'est pas encore familier·ère avec les logiciels de gestion de références bibliographiques, cela vaudra peut-être la peine de s'y aventurer. Il en existe plusieurs qui sont disponibles en *open source*, tels que Zotero ou Mendeley.

Par ailleurs, il est important pour l'étudiant·e de comprendre que toutes les publications ne sont pas de qualité identique. En ce sens, nous vous prions de bien vous référer aux documents suivants qui présentent des classements indicatifs des revues internationales:

CNRS:

<https://docs.google.com/viewer?a=v&pid=sites&srcid=ZGVmYXVsdGRvbWFpbnxzZWN0aW9uMzdjbnJzGd4OjQxNWMwZWl2YjNjZTRjOGE>

SCImago Journal & Country Rank:

<http://www.scimagojr.com/>

Journal Citation Report:

<https://jcr.incites.thomsonreuters.com>

## **Enseignant·e·s membres du département**

Nom	Spécialisation	Courriel
Prof. Bruno Amable, po	Economie et politique; Analyse comparative du capitalisme; Economie des institutions ; néolibéralisme; théorie de la régulation.	<a href="mailto:bruno.amable@unige.ch">bruno.amable@unige.ch</a>
Prof. Mary O'Sullivan, po	Histoire et économie du capitalisme; histoire des entreprises, industries, et marchés financiers; histoire comparée du développement économique; histoire des idées économiques.	<a href="mailto:mary.osullivan@unige.ch">mary.osullivan@unige.ch</a>
Prof. Juan Flores, pa	Histoire financière; Crises bancaires; Dette souveraine; Histoire économique des pays du Sud.	<a href="mailto:juan.flores@unige.ch">juan.flores@unige.ch</a>
Prof. Pilar Nogues-Marc	Développement financier, systèmes monétaires, mondialisation	<a href="mailto:pilar.noguesmarco@unige.ch">pilar.noguesmarco@unige.ch</a>
Prof. Cédric Durand, pa	Economie politique; numérique, économie écologique, économie politique internationale, chaînes globales de valeur, monnaie et finance.	<a href="mailto:cedric.durand@unige.ch">cedric.durand@unige.ch</a>
Prof. Michalis Nikiforos,	Economie politique; théorie et politique macroéconomique, croissance économique, distribution des revenus, économie politique de la zone euro.	<a href="mailto:michalis.nikiforos@unige.ch">michalis.nikiforos@unige.ch</a>
Dr. Sabine Pitteloud, ma	Histoire suisse, histoire des groupes d'intérêt; histoire du travail; histoire des entreprises.	<a href="mailto:sabine.pitteloud@unige.ch">sabine.pitteloud@unige.ch</a>
Dr. Marc Morgan, ma	Économie politique, histoire économique, macroéconomie, développement, économie publique, inégalités économiques (mesure, histoire, aspects institutionnels).	<a href="mailto:marc.morgan@unige.ch">marc.morgan@unige.ch</a>

De plus, une autre option serait de demander à un autre professeur·e de l'Université de Genève (normalement en Sciences de la Société ou GSEM) si elle ou il accepte de diriger le PdR.

## **Exigences formelles**

Pour obtenir les 12 crédits, l'étudiant·e devra rédiger un travail écrit de synthèse et d'analyse en respectant les conditions suivantes :

- 1) Avant de commencer et valider le projet de bachelor, l'étudiant·e doit avoir obtenu au moins 90 crédits (les 60 crédits de première année + 30 crédits de la deuxième partie);
- 2) Le projet de recherche se fait sous la direction d'un·e professeur·e ou d'un·e maître-assistant·e du Département histoire-économie-société en prenant compte les intérêts de la spécialisation et la disponibilité du membre concerné;
- 3) L'enseignant·e qui dirige le travail doit approuver le choix du sujet et accepter de diriger le projet par email;
- 4) Le travail doit comprendre un texte de 25 pages (interligne 1,5, police Times Roman 12) ou environ 10 000 mots (la table des matières, les annexes et la bibliographie ne sont pas comprises dans ce total);
- 5) Sur l'accord de l'enseignant·e responsable, le travail peut être rédigé en français ou en anglais.
- 6) Le projet de recherche est noté sur 6 et peut être validé uniquement avec une note supérieure ou égale à 4 ;
- 7) L'étudiant·e s'engage à respecter la directive universitaire sur le plagiat (voir ci-dessous)

## **Plagiat**

L'intégrité dans la recherche scientifique et le respect des droits d'auteur font du plagiat un sujet extrêmement important avec lequel tou·te·s le étudiant·e·s doivent se familiariser. Les étudiant·e·s sont tenu·e·s de référencer toutes les sources utilisées dans le PdR en respectant scrupuleusement les normes en la matière. Ces dernières sont disponibles sur le site web de la Faculté des Sciences de la Société (<http://www.unige.ch/sciences-societe/etudiants/unige/>) et celui de l'Université de Genève (<http://www.unige.ch/apropos/politique/plagiat/enseignants.html>)."

## **Évaluation**

*Cette partie est indicative. Demandez des détails supplémentaires à votre enseignant·e.*

- Problématique
  - Délimitation de la problématique
  - Clarté et pertinence de la question de recherche
  - Revue de la littérature justifiant la question de recherche
  - Approche méthodologique

- Développement/Analyse
  - Structure du travail
  - Exploitation des sources
  - Argumentation
- Conclusions
  - Synthèse de l'argument
  - Forces et faiblesses du travail
  - Mise en perspective critique et pistes de recherche
- Forme du travail
  - Clarté du langage
  - Lisibilité
  - Usage des citations
  - Pertinence de la bibliographie
  - Grammaire et orthographe
  - Notes de bas de page